

INTRODUCTION

Henri La Fontaine ? Pour beaucoup il s'agit du prix Nobel de la paix, un peu doux rêveur ; pour d'autres du franc-maçon progressiste... Quelques-uns, quelques-unes se souviennent qu'il fut sénateur POB (Parti ouvrier belge, ancêtre du Parti socialiste belge) dès l'instauration du suffrage universel masculin "tempéré" (sic) par le vote plural. Enfin, certains accolent volontiers son nom à celui d'Otlet lorsqu'ils évoquent l'Institut international de bibliographie (IIB) ou bien encore le Palais mondial.

Voici ce que les temps présents retiennent en ordre principal de ce grand moustachu (1 m 84) dont les photographies restituent le sourire aimable. Quelques fragments d'une vie, en somme, qui s'est déroulée entre le XIX^e et le XX^e siècles, de 1854 à 1943.

La Fontaine a certes déjà fait l'objet d'études, d'ailleurs bien utiles à la rédaction de cet ouvrage. Pour leur consultation, nous renvoyons à la bibliographie (en ligne, suivre le lien Calemo, ou la version papier éditée en volume 2).¹ La plupart s'attardent toutefois sur un des aspects de ses multiples activités ou proposent une vue d'ensemble. La présente biographie tente quant à elle d'entrer dans le détail de la diversité des engagements d'un personnage souvent au cœur des combats sociétaux de son temps. Nulle prétention d'auteur dans cette ambition ! Mais une opportunité, une chance offertes. La Fondation La Fontaine (son président Daniel Sotiaux en tête), nous a en effet permis

de prendre le temps de nous perdre (sans nous égarer, espérons-le...) trois années durant dans le fonds Henri La Fontaine, conservé au Mundaneum de Mons.

Car autant La Fontaine s'est montré progressiste en politique, autant il a été "conservateur" en matière de documentation personnelle ! Pour notre plus grand bonheur, évidemment. Ses archives se révèlent d'une richesse inouïe, tant elles préservent à la fois souvenirs de la vie publique et détails de la vie personnelle. Tickets de métro, menus de restaurant, dépliants touristiques, papiers de famille voisinent avec des comptes rendus d'associations, des manuscrits d'articles et d'ouvrages... Sans oublier, une abondante correspondance publique et privée.

Devant un tel foisonnement, l'idée d'une biographie thématique s'est rapidement imposée. De même que, pour chacun des sujets développés, celle d'une explication des enjeux, des contextes et d'une présentation des actrices et (surtout) des acteurs principaux en présence. Afin de montrer comment et de quelles manières La Fontaine s'inscrit dans son époque ou s'en distingue. Comment aussi il tente de la changer.

Pour nous aider dans ce travail de longue haleine, nous avons eu recours à plusieurs fonds annexes. Mais aussi à diverses sources éditées : presse, annales parlementaires, comptes rendus d'associations tels que ceux des Congrès universels de la paix, de l'Union interparlementaire... ou encore plusieurs rapports de l'Internationale socialiste. Par ailleurs, à chaque fois que La Fontaine se réfère à une publication d'époque, nous avons choisi de retourner au document lui-même. À ce titre, les progrès continus en matière de numérisation des sources nous ont facilité la tâche, autant qu'ils auraient sans doute ravi La Fontaine ! Enfin, de façon systématique, nous avons fait appel aux instruments biographiques belges et internationaux (de papier et en ligne), ainsi qu'aux bibliographies spécialisées (histoire, science politique, sociologie, franc-maçonnerie, diplomatique, droit et musicologie...) consacrées aux thèmes envisagés.

Vu le parti pris choisi, il est entendu que nous n'épuisons pas les questions évoquées. La Fontaine reste, évidemment, notre sujet principal.

C'est ainsi que le livre s'ouvre sur **la Partie I** intitulée « *Vie privée, vie intime* ». Quelles sont les origines familiales de

La Fontaine, sa formation initiale ? Mais aussi quels rapports entretient-il avec sa famille proche, soit en ordre principal sa mère et sa sœur ? L'approche permet également de mieux cerner son rapport aux femmes parce qu'il traite de ses deux relations amoureuses connues (dont la seconde devient la femme de sa vie). Rien de "people". Mais, grâce à une abondante correspondance, la possibilité de déterminer son opinion sur le couple, les rôles "genrés"... Dès lors, ce regard « *intime* » complète utilement les prises de position publiques féministes de La Fontaine traitées plus loin.

La partie II tente de cerner le personnage dans sa complexité. Où il est question de « *cimes* », de « *sommets* » et de quête de « *l'harmonie* » universelle. Car, en vérité, tant dans le cadre de ses passions que dans l'exercice de ses métiers, La Fontaine veut vivre et agir en esthète (et jusqu'à l'âge mûr il en a nettement les moyens financiers !). À ses yeux, il faut célébrer avant tout "la beauté". Pour y parvenir, il désire prendre de la hauteur, concrètement par la pratique de l'alpinisme, symboliquement par l'exercice de la musique. Curieux de tout, il arpente le monde, visite les musées, fréquente les théâtres, les cinémas...

La partie III traite d'une thématique qui irrigue l'ensemble de l'ouvrage. Lui réserver un chapitre à part entière permet cependant de mieux prendre la mesure de l'importance des « *sociabilités* » dans la vie de La Fontaine, tant sur le plan national (comme tout bourgeois, il tient salon) qu'international. Ainsi on découvre qu'il "réseaute" aussi bien en franc-maçonnerie qu'en politique ou encore au sein du mouvement de la paix mondial.

De façon générale, **les Parties I à III** brossent le portrait personnel voire intime du personnage – ses amours, ses passions, ses convictions – afin de mieux faire comprendre les ressorts de son action publique. Tant il est clair que, dans une existence, le privé et le public ne forment pas des parties étanches.

La partie IV, « *La Fontaine dans la cité* », constitue cependant le cœur de l'ouvrage. À ce titre, elle se divise en 7 thématiques qui explicitent les principales activités et combats de La Fontaine, dès lors intégrés dans leurs contextes propres.

Première d'entre-elles, « *La Fontaine avocat* » interroge le métier qui l'intéresse sans doute le moins mais qui constitue alors l'habituel débouché pour bien des fils de famille ayant entrepris des études de droit. L'occasion aussi pour lui de nouer de premières relations, notamment avec Edmond Picard, personnalité centrale du barreau à la fin du 19^e siècle en Belgique. Ce chapitre envisage également la « *question du droit international* » qui, en la matière, semble seule digne d'attention pour La Fontaine.

Ensuite, « *La Fontaine politique* », en chapitre 2, illustre l'intérêt d'un regard "en contexte". Grâce à la bibliographie, nous montrons en effet combien il relève de ces fils de bourgeois libéraux qui, après avoir milité au sein du progressisme, se "convertissent" – comme on disait alors – au socialisme. L'analyse de l'hebdomadaire *La Justice*, qu'il cofonde et dans lequel il rédige nombre d'articles, souligne cette évolution. Mais son cheminement est aussi intellectuel et se construit d'après les bases méthodologiques d'une discipline alors en gésine, la sociologie. Il a fallu rendre compte ici de l'agitation intellectuelle au sein de son Alma mater, l'Université libre de Bruxelles (ULB), à la pointe des combats sur ces sujets. Jusqu'à se déchirer en conflits internes auxquels La Fontaine prend part. Outre son action et son rôle au sein du POB (où il fut sénateur près de 40 ans), ce chapitre évoque également ses engagements en faveur de l'instauration d'un pouvoir législatif international. Ici encore les études consacrées en l'occurrence à l'Union interparlementaire (UI) permettent de situer dans leurs contextes les prises de position de La Fontaine. Enfin cette 2^e thématique se clôt sur ses combats contre le fascisme et le racisme qu'il mène avec fougue, malgré son grand âge, à partir des années 1930.

Le thématique 3 évoque le « *La Fontaine pédagogue* ». Professeur et conférencier dévoué à l'enseignement populaire, La Fontaine promeut l'instruction des garçons mais aussi celle des filles. Il veut émanciper le sexe féminin par le savoir. C'est l'occasion d'interroger son féminisme (déjà abordé en Partie III puisque, parmi les premiers, il défend l'ouverture de la franc-maçonnerie aux femmes). Mais La Fontaine s'investit également dans le développement des écoles professionnelles pour jeunes filles. C'est-à-dire qu'il soutient une perception "genrée" et

socialement paternaliste du féminisme. Le fonds conservé au Mundaneum contient une partie des archives de l'établissement scolaire Bischoffsheim, dont La Fontaine fut notamment le président du conseil d'administration. À ces éléments nous ajoutons, à nouveau, une bibliographie spécialisée parmi laquelle un mémoire qui explore les archives de cette école bruxelloise toujours en activité.

Le chapitre 4 décrit le La Fontaine « *encyclopédiste* ». Celui qui, avec Paul Otlet, fonde et puis porte à bout de bras l'Office international de bibliographie (OIB) et l'IIB. Nous nous concentrons en la circonstance sur le rôle d'organisateur de La Fontaine, aidé par l'abondante littérature consacrée à ces initiatives qualifiées aujourd'hui par chercheurs et chercheuses "d'Internet de papier" avant l'heure !

La partie 5 regroupe l'ensemble des combats *pacifistes* de La Fontaine, par ailleurs présentés, en filigrane, tout au long de l'ouvrage. La recherche internationale permet de contextualiser l'ensemble de ses initiatives autant que d'expliquer les liens et les oppositions entre les diverses associations où il milite tant en Belgique qu'à l'étranger. Nous avons également relu avec attention la thèse non-publiée de Nadine Lubelski-Bernard qui analyse avec minutie le mouvement de la paix en Belgique jusqu'en 1914. La partie 5 s'arrête en outre sur les réactions suscitées par l'attribution de son prix Nobel de la paix. Enfin, elle propose une mise en perspective, de l'avant-Première Guerre aux années 1930, de l'action du Bureau international de la paix (BIP) dont La Fontaine exerce la présidence de 1907 à sa mort. Les études spécifiques (dont plusieurs se basent sur les archives du BIP conservées en Suisse) comme le fonds La Fontaine révèlent une forme de marginalisation de l'association à partir des années 1920. Celle-ci autorise à parler d'un avant et d'un après 1914. La question des financements de telles institutions se pose en filigrane. Un autre débat dans lequel nous montrons que La Fontaine prend une part utile.

Le 6^e chapitre s'arrête spécifiquement sur le « *mondialisme* » de La Fontaine, une thématique liée à la précédente mais néanmoins différente. Cette partie, en effet, met en évidence l'intérêt de La Fontaine, critique mais constant, en faveur de toute organisation qu'il juge à même de concrétiser son idée, de plus en plus obsessionnelle, de gouvernement mondial. Qu'il s'agisse

de l'Internationale socialiste (principalement avant 1914) ou des projets de construction européenne nés dans l'entre-deux-guerres. Dans les deux cas, il a fallu revenir aux sources éditées et à la consultation de la bibliographie pour mieux cerner les enjeux. Au final, La Fontaine privilégie toutefois la Société des nations (SDN) pour laquelle il milite. Il lui reste fidèle, même si elle le déçoit rapidement. Ici encore les spécialistes du sujet ont été lus. Cette partie interroge aussi le type d'universalisme républicain auquel La Fontaine adhère, de nos jours fortement critiqué par les mouvements postcoloniaux et postmodernes. Sur ce point, nous soulignons son intérêt pour la question des minorités et des petites nations. Il fréquente également les premiers mouvements panafricains sans se départir, notamment sur la question coloniale, d'un paternalisme répandu à l'époque. Nous nous appuyons derechef sur la bibliographie pour tenter de resituer en contexte ces sujets aujourd'hui âprement discutés.

La partie IV s'achève par « *Un pacifiste dans les guerres* ». Cette thématique insiste sur l'expérience de conflit mondial que cet homme de paix connaît deux fois au cours de son existence. Nous évoquons d'abord son « *exil extérieur* », à Londres et aux États-Unis, de 1914 à 1918. Sont abordées en la circonstance, et mises en contexte, sa rencontre avec les mouvements socialistes et pacifistes états-uniens ; mais aussi sa fréquentation de milieux de décideurs et de philanthropes. Les outils biographiques ont permis de reconstituer cette sociabilité d'outre-Atlantique. Ce 7^e chapitre crée un lien avec le précédent dans la mesure où, aux USA, La Fontaine se prend d'admiration pour Woodrow Wilson. Or, le projet de SDN doit beaucoup aux initiatives de celui qui est alors président des États-Unis en exercice. Enfin, sous le titre un « *exil intérieur* », nous racontons les dernières années de La Fontaine, de 1939 à sa mort en 1943. À nouveau, la richesse des archives privées autorise à broser le portrait intime d'un homme meurtri par l'échec de sa conviction profonde, la paix universelle. Au point de perdre sa foi dans le progrès, isolé dans sa résidence bruxelloise, cerné par les difficultés financières et défait par la maladie et puis la mort de sa femme.

I

VIE PRIVÉE, VIE INTIME

Les Lafontaine-Philips²

Henri La Fontaine naît le 22 avril 1854 à Bruxelles, ville où se sont mariés, le 12 mai 1853 « *devant l'échevin de l'état-civil* », ses parents Marie-Louise Philippine Philips et Alfred Sébastien Lafontaine, orthographe exacte du nom familial. Même si le père comme le fils signent "La Fontaine".³ Alfred est un Wallon. Né le 22 août 1822, il a été baptisé à l'église paroissiale de Saint-Joseph, à Namur.⁴ Il est « *définitivement* » exempté de service à la milice nationale, en 1848, pour « *infirmité à la jambe droite* ». ⁵ L'année de ses 30 ans, en 1852, ce « *surnuméraire à l'administration centrale* » est nommé « *receveur de l'enregistrement des produits divers* » dans la capitale.⁶ Par la suite « *commissaire du gouvernement près de la Banque nationale* », il est fait chevalier de l'ordre de Léopold en 1881, un an avant son décès.⁷

Henri-Marie, le père d'Alfred, originaire de Philippeville, exerce la profession de contrôleur des contributions indirectes, à Namur. Marie, Constance, Joseph Vigneron, sa mère, est négociante dans la même ville où elle s'est unie à Henri-Marie le 15 août 1818.⁸

Que sait-on des frères et sœurs d'Alfred La Fontaine ? Voici Jules, conservateur du musée à l'université de Gand (et domicilié dans cette ville), Henri-Marie, « *receveur de l'enregistrement et des domaines* », domicilié à Lessines. Ensuite Adèle Pauline, domiciliée au Roeulx, « *mademoiselle Guillemine* », domiciliée à Bruxelles, toutes deux sans profession. Enfin, Mathilde (décédée en 1875 mais toujours vivante en 1870), religieuse à Jambes et dont Henri La Fontaine est le légataire universel.⁹

La situation financière des La Fontaine est plutôt compliquée.

Ils possèdent certes encore divers immeubles à Spy, adjugés à « *Jules et Henri* », mais aussi une somme de 70 000 francs nets, une fois « *la masse passive et divers frais de justice* » retirés. En théorie chacun, chacune auraient dû recevoir près de 12 000 francs. Sauf que Jules et Henri restent débiteurs envers Alfred, le premier pour plus de 9 000 francs (car il doit encore lui verser sa part de la vente des immeubles à Spy) et pour plus de 17 000 francs en ce qui concerne Henri ! La mise en vente sur licitation – soit en vente publique pour mettre fin à une indivision – « *d'une maison de rentier avec écurie, remise, maison de jardinier et jardin, à Spy* » remontait en effet à 1870. Il s'agissait d'un beau bien, d'une valeur de 35 000 francs, sis sur 78 ares, avec un verger de 86 ares et « *diverses terres labourables pour plusieurs hectares* ». Adèle est également débitrice (quant à elle de près de 8 500 francs). Au final, seule Guillemine empoche une part presque entière tandis que le jeune La Fontaine, alors étudiant, reçoit plus de 7 000 francs au titre de légataire universel de sa tante religieuse... En conséquence, les frères et sœurs décident de laisser « *en commun les créances hypothécaires ou rentes perpétuelles dépendant desdites successions sauf les créances privilégiées mentionnées* ». ¹⁰

Mais l'héritage divise la famille et Alfred La Fontaine, pour récupérer son dû, recourra aux huissiers et aux assignations. D'abord à l'encontre de Guillemine, solidaire avec ses frères, mais ensuite et plus vivement contre ces derniers.¹¹ Alfred a confié l'affaire à un avocat auquel, en février 1876, il demande « *de finir la liquidation des affaires de la famille car si les choses devaient traîner, il serait contraint, bien à regret, de poursuivre la liquidation judiciaire* ». ¹²

Les affaires de la famille Philips sont en revanche bien plus prospères. La mère d'Henri La Fontaine, Maria, Philippina,

Ludovica (dite Marie-Louise en français¹³) naît à Maastricht, aux Pays-Bas, le 6-11 1826. Fille unique de Jozef Philips – quant à lui issu d’une famille de 11 enfants ! – et de Marie Huidekoper, elle est d’origine juive par son père et par sa mère. Les Huidekoper s’appelaient en effet autrefois Marcus.¹⁴

Marie-Louise a pourtant reçu le baptême au sein de la religion catholique. Comme d’autres familles juives, plusieurs Philips se sont en effet convertis au catholicisme dans le premier tiers du XIX^e siècle, en ordre principal pour faciliter le développement de leurs affaires (la qualité de juif pouvait servir de prétexte à l’interdiction d’accès à diverses professions).¹⁵

Les Philips comptent des banquiers, établis depuis 1871 à Zaltbommel (en Gueldre)¹⁶ mais aussi des négociants en tabac. Soit Philip, Joseph et Frederik qui ont ouvert à Maastricht, en 1817, un commerce de gros et de détail sous le nom de “Dubbele Eenhoorn” (la double licorne) auquel s’accole plus tard une fabrique de tabac. Une autre voit le jour en 1826 à Aix-la-Chapelle. Après la naissance de la Belgique, la société ouvre une succursale à Liège en association avec la famille Hartog (également d’origine juive et à laquelle ils sont alliés par le mariage). Les Tabacs Philips acquièrent progressivement une diffusion internationale avant, en 1970, d’être absorbés (sous le nom de NV Philips Tabaksindustrie, v/h Gebrs Philips) par la British American Tobacco Co. Ltd.¹⁷

Dans les années 1900, La Fontaine a entretenu des relations épistolaires cordiales avec un descendant de la branche néerlandaise. En revanche, avec le liégeois Léon Philips, à la tête des Établissements Philips Frères en 1919, les échanges se bornent à des demandes d’intervention au Sénat en faveur des fabricants de tabac dont Léon est alors le secrétaire de la chambre syndicale.¹⁸

Mais des Philips se distinguent aussi dans le domaine alors novateur de l’électricité. En 1891, l’ingénieur en mécanique Gerard Philips, né à Zaltbommel en 1858, fonde avec son père Frederik Philips, une société pour la fabrication de lampes à incandescence à Eindhoven. Ensuite avec son frère Anton, il crée la NV Philips qui devient rapidement le troisième plus important producteur d’ampoules électriques en Europe (après AEG et Siemens). À partir de 1914, la ville d’Eindhoven accueille également un laboratoire de recherche de pointe Philips (Light

Tower d'Eindhoven).¹⁹ Aujourd'hui, nul n'ignore la société Philips, devenue l'un des plus grands groupes mondiaux en matière d'électroménager, d'éclairage mais aussi d'équipement médical, présent dans plus de 100 pays et employant plus de 100 000 personnes !²⁰

Les Philips possèdent des terres agricoles, des pâturages et des plaines inondables (des polders). Mais aussi des bois, principalement situés en Gueldre, outre à Zaltbommel, dans les communes de Poederrijen ou encore Gameren.²¹

En 1890, dans une lettre à son amoureuse de l'époque, La Fontaine romance les destinées des deux familles, accordant plus de panache aux "Lafontaine" qu'aux Philips :

*« ... mon grand-père maternel a vendu du tabac derrière un comptoir, ce qui n'a pas empêché mon pauvre père, malgré la lignée de preux dont il prétendait descendre, d'épouser ma mère, toute fille de négociant qu'elle était. Et par une étrange bizarrerie, c'est mon père qui défendait dans son ménage les idées démocratiques, tandis que ma mère s'est inféodée aux étroites idées aristocratiques ».*²²

Ainsi Alfred "Lafontaine" descendrait d'une famille de "preux", de héros chevaleresques ? Les parcours évoqués ci-dessus le laissent peu deviner. Mais sans doute Henri La Fontaine songe-t-il au parrain de son père, Alfred, Désiré, Grégoire « *de la Fontaine* », qui fut gouverneur militaire « *de l'isle de Banca* » (Bangka, île d'Indonésie située au large de la côte orientale de Sumatra).

Ce Namurois, né en 1787, élève de l'école militaire de Fontainebleau, a servi Napoléon. Sous-lieutenant, lors des campagnes de Prusse et de Pologne, en 1807 et 1808, il est gravement blessé pendant celle d'Espagne. Le voici pourtant à nouveau sur les champs de bataille, en 1811, en Allemagne, en 1813, en Russie. En 1814, il est adjudant du lieutenant général Grouchy avant de devenir colonel l'année suivante ! Décoré de la Légion d'honneur, il entre au service des Pays-Bas en 1818, comme deuxième colonel de la cavalerie des Indes orientales. Promu chef d'état-major général, il contribue à mater des révoltes autochtones. Pour services rendus, Guillaume d'Orange

le nomme résident et commandant militaire de l'île Bangka où l'empire néerlandais exploite notamment des mines d'étain. De la Fontaine meurt à 37 ans à peine, en 1824.²³

Henri La Fontaine reste toutefois plus proche des Philips. Alors qu'il semble ne plus avoir eu de contacts avec des "Lafontaine" après la mort de son père, en 1882, il a séjourné à plusieurs reprises à Zaltbommel, dans les années 1880, avec « *sa chère mère... (en) hôtes choyés de notre grand-oncle Léon* ». ²⁴ Même après le décès de Marie-Louise Philips, le 30 mars 1899²⁵, les liens ne se rompent pas avec les cousins, principalement il est vrai parce qu'ils administrent les terres familiales. Les affaires se règlent le plus souvent à distance, par lettres. À partir des années 1900, Henri et sa sœur Léonie vendent plusieurs de leurs terres. En 1909, un relevé de compte du Crédit général liégeois nous apprend que La Fontaine dispose de plus de 350 000 florins en caisse. Les dépenses occasionnées par la construction, la même année, de sa maison du square Vergote (à Bruxelles) ne sont sans doute pas étrangères à un tel afflux d'argent.²⁶ En substance, comme nous y revenons plus loin, la mise en location et (ou) en exploitation des terres de « *Hollande* », la revente de plusieurs d'entre-elles – mais parfois aussi l'achat de nouvelles parcelles sur le conseil des cousins – constituent une source de revenus pour les deux enfants La Fontaine jusqu'à la fin de leur vie.²⁷

Mais au-delà de ces aspects financiers, Henri La Fontaine s'intéresse aux Philips parce qu'ils sont, à ses yeux, de « *remarquables ancêtres dont l'activité et l'intelligence certainement exceptionnelles ont contribué à créer une famille nombreuse dont les membres ont été pour la plupart des hommes et des femmes de réelle valeur* ». À plusieurs reprises, au cours des années 1930, il songe à leur consacrer une étude biographique. Il correspond avec les descendants, cherche à reconstituer la généalogie familiale... Ainsi identifie-t-il les 11 frères et sœurs de Jozef, le père de Marie-Louise.²⁸ Un Bruno Philips de Wassenaar, près de La Haye, lui envoie des portraits de la branche d'Aix-la-Chapelle.²⁹ La Fontaine se constitue également une bibliographie.³⁰ Mais la Seconde Guerre mondiale et puis la mort empêchent le projet d'aboutir.

Un homme et deux femmes

De 1882 à 1899 – soit de l’année de la mort d’Alfred La Fontaine à celle du décès de Marie-Louise Philips – Henri La Fontaine forme un “ménage à trois” avec sa sœur et sa mère. Et l’une comme l’autre veillent jalousement sur “leur homme”.

Marie-Louise est une femme de caractère, une féministe qui tient salon. Elle aime aussi rappeler aux siens les devoirs qui leur incombent ! Remarquons-le, le plus souvent à son fils... Ainsi, en 1892, alors que Léonie et elle « attendent » dans un palace suisse – par un temps « exécration » – tandis qu’Henri « ascensionne » avec des amis, et s’amuse follement !, elle sermonne son « cher fils » :

« ... tu seras sans doute en communication de pensées avec nous et malgré tout le plaisir que tu prends à contempler tes Alpes si adorées, tu songeras à l’ami fidèle qui t’a été ravi il y a 10 ans (son père) et qui plus que tout autre eut été heureux de te voir jouir de tes plaisirs si élevés, conserve bien vivant son souvenir et songes (sic) à la tâche qu’il t’a laissée de veiller autant que possible aux deux femmes qui n’ont plus que toi comme protecteur, en attendant que les lois humaines, enfin réformées, permettent au sexe faible de se protéger lui-même ». Et d’en appeler, simplement, à son « sentiment d’affection ». Car, « altruiste envers l’humanité entière », il ne donne qu’avec parcimonie aux siens. Et surtout à Léonie « qui tout en ayant l’air de se rendre indépendante, a une nature fine et délicate et souffre intérieurement et en silence, quand elle croit à de l’indifférence chez ceux qu’elle aime tant ! ».³¹

Henri lui reproche ses « regrets poussés à l’extrême ». Bien entendu, ajoute-t-il, il ne s’agit pas d’oublier la mort du père (« oublie-t-on »). Mais cet enfermement en elle constitue peut-être une autre forme de « l’égoïsme ». Dès 1883, en l’occurrence l’année qui suit la mort d’Alfred, La Fontaine veut privilégier les bons moments, dans son désir intense de découvrir la vie.³² Marie-Louise le sait : « je te quitte fils chéri car je te gâterais le plaisir en te laissant lire au fond de mon âme attristée, jouis prudemment du temps dont tu disposes encore avant de venir

nous rejoindre ». Même si elle ne peut s'empêcher d'exprimer son regret du « *bon temps où tous quatre* » partageaient les « *mêmes impressions* ». ³³ Quant à Léonie, tout à la garde de sa mère, elle avoue à Henri qu'elle aurait préféré parcourir la Suisse avec lui plutôt que la digue de mer où elle s'ennuie... ³⁴ La « *dévouée vieille patraque* », comme elle l'écrit au « *fils chéri* », avec son humour à l'acide, trouve en effet la famille dont leur mère et elle sont « *affligées* » et la vie des « *bains de mer* », à Ostende, « *stupides* » et « *assommantes* ». ³⁵ Pourtant Henri, même loin d'elles, ne les délaisse en aucune façon, allant jusqu'à rédiger des lettres de « *4 pages tous les jours* ». ³⁶ D'ailleurs, lui-même vitupère si sa mère ne lui écrit pas assez à son goût : « *je ne comprends rien à ton silence. Depuis ta lettre du 12 août, je n'ai rien reçu* ». ³⁷

Dans leur demeure bruxelloise, comme l'explique La Fontaine, tous trois vivent presque toujours réunis, « *en une vaste chambre* », parmi quelques tableaux préférés, « *près de nos livres, de nos musiques, de nos revues* ». Même s'ils se laissent une « *grande liberté d'occupation* ». Sur le coup de 20 heures, Henri joue au piano, et puis vers 21 heures ils prennent le thé, tout en causant une demi-heure avant que chacun ne retourne à sa besogne ou à sa lecture jusque vers minuit. Marie-Louise a aussi établi la coutume de la « *lecture mutuelle... de toutes nos lettres* ». ³⁸ Les mercredis soirs le trio reçoit ses « *relations intimes* », quinze à vingt personnes, en causeries diverses, souvent « *très animées* », sur une question de sociologie, de philosophie, de littérature... et de féminisme. Parfois jusqu'à 1 heure du matin ! En 1890, Henri a décidé par ailleurs, « *le lundi ou le vendredi* », d'organiser une séance de musique (coutume qu'il maintient une fois marié, jusque tard dans son existence). Séances interdites aux profanes ! « *Ce sont nos régals de gourmets* ». Enfin, tous les 15 jours, les trois se rendent chez une « *vieille amie* » où se produisent « *quelques-uns de nos premiers artistes, musiciens, poètes et peintres* ». C'est là qu'Henri entend la lecture de telle œuvre nouvelle, déchiffre telle nouvelle partition. Et surtout il s'y défend les « *idées les plus hardies* », telle une « *oasis artistique au milieu du désert mondain* ». Une vie réglée comme du papier... à musique. ³⁹